

i.A.22.14.7.3.-CB/BMO

Bern, den 20. Februar 1989

Information hebdomadaire 8/89VERTRAULICHBesuch von Bundespräsident Jean-Pascal Delamuraz (D)  
beim Europäischen Parlament vom 15. Februar 1989

Die knapp halbstündige Rede D's vor dem Plenum des EP bildete den Kern des Besuchs. Die Rede, in deren Mittelpunkt das europäische Engagement einer selbstbewussten Schweiz stand, die echte Eigenheiten von vermeintlichen Sonderfällen streng zu trennen gewillt ist, fand im EP und den Medien eine gute Aufnahme. D war als erster Staatschef eines EFTA-Landes vom Präsidenten des EP, Lord Plumb, eingeladen und hatte damit die Gelegenheit, den schweizerischen Standpunkt zu einem besonders wichtigen Zeitpunkt darzulegen.

D benutzte den Besuch auch zu Gesprächen mit den Vizepräsidenten der EG-Kommission Martin Bangemann (zuständig für Binnenmarktfragen) und Frans Andriessen (Aussenbeziehungen und Handelspolitik) sowie dem Generalsekretär des Europarates, Marcelino Oreja. Er empfing auch die Präsidenten der beiden Ausschüsse des EP, die zu schweizerischen Parlamentariern regelmässige Kontakte pflegen. Es handelt sich um den Franzosen Mallet vom Ausschuss für Aussenwirtschaftsbeziehungen und den Belgier Vernimmen von der für die Kontakte zur Schweiz gebildeten Delegation des EP.

Martin Bangemann (B) gab sich am Arbeitsfrühstück in seiner Beurteilung der Erfolgsaussichten des Binnenmarktprogramms zuversichtlich. Mit dem Vorwurf einer gewissen Inkonsequenz bedachte er die Briten, die den Binnenmarkt unbedingt wollten und sich gleichzeitig gegen die Uebertragung von weiteren Hoheitsbefugnissen auf die EG-Organen sträubten. Gegenüber den EFTA-Ländern zeigte B die gewohnte offene Zusammenarbeitsbereitschaft und entwickelte eher beiläufig die Vision einer EFTA, wo sich nicht-beitrittswillige und (aus Sicht der EG) nicht beitriffähige europäische Länder sammeln. Etwas nachdenklich stimmte dabei der Eindruck, dass die EFTA gewissen EG-Kreisen nicht zuletzt als Auffangsstruktur für unerwünschte oder als beitriffsunreif angesehene europäische Länder lieb ist. Ein Seitenblick B's auf Länder wie Ungarn war unverkennbar.



- 2 -

B stimmte mit D in der Auffassung überein, dass der Uruguay-Runde eine hervorragende Bedeutung zukommt und die EG in ihr auch den Beweis antreten kann, dass die Festungsverdächtigungen, mit der gewisse Länder die EG belegen, unbegründet sind.

Auf D's Darlegung des schweizerischen Standpunktes in der Transitfrage meint B, auf EG-Seite stiessen sich die Leute weniger daran, dass die Schweiz die 28 to-Höchstgewichtgrenze beibehalte, als am Umstand, dass in der Schweiz immatrikulierte LKW's auf Strassen in der EG mit 40 to verkehrten.

Das Nachtessen mit Frans Andriessen (A) diente in erster Linie der Herstellung des persönlichen Kontakts, was ausgezeichnet gelang. A nahm die spontane Einladung D's in die Schweiz am 6./7. Juli mit sichtlicher Freude ebenso spontan an. Am Vorabend seiner Abreise in die USA beschäftigten A die vor allem wegen der Hormonfrage angespannten Beziehungen zu den USA. A hielt fest, dass die Verbraucherschutzverbände, aber auch gewisse Produzenten in den USA den EG-Standpunkt teilen und die Regierung unter zunehmenden Druck gerät. Ohne ein baldiges Einlenken der USA - A erhielt positive Signale aus Washington, aber keine nähere Angaben über einen möglichen Lösungsansatz - wird nach A der Druck zum Ergreifen von Gegenmassnahmen im EG-Rat unwiderstehlich. Mit Blick auf die Arbeiten zur Vollendung des EG-Binnenmarktes äusserte sich A kritisch über die mangelnde Kooperationsbereitschaft der nationalen Tierschutzbehörden, die sich, zu keinerlei Risiko mehr bereit, in Schutzforderungen gegenseitig überbieten würden.

L'entretien avec Marcelino Oreja (O) a porté essentiellement sur le rôle futur du Conseil de l'Europe dans la construction européenne.

En réponse à une question de D, O exprime l'espoir que la réunion des Ministres le 22 mars ne soit pas simplement un "feu de paille" mais bien le début d'une relance du Conseil de l'Europe par ses membres. A cet égard, il s'interroge souvent sur la volonté politique des Etats membres, notamment des pays non-communautaires, alors que l'on serait en droit d'attendre de leur part un plus grand intérêt pour le Conseil de l'Europe. O regrette qu'il n'y ait pas

- 3 -

une meilleure coordination entre les non-communautaires, tandis que les délégations des Douze à Strasbourg ont établi un mécanisme de coordination depuis 1986. Le manque de dynamisme du Conseil est, selon lui, lié à cette absence d'intérêt car le Secrétariat fait ce qu'on lui dit (sic).

Toujours dans la perspective de la réunion du 22 mars, O mentionne trois défis pour l'avenir du Conseil de l'Europe:

- l'élargissement relativement récent des activités communautaires à certains problèmes de société, traités jusqu'ici traditionnellement au sein du Conseil de l'Europe et qui faisaient la spécificité de celui-ci (culture, média). Ces domaines, de par leur nature même, devraient continuer à faire l'objet de solutions recherchées dans un cadre européen global, c'est-à-dire au sein des 23 membres du Conseil.
- l'évolution positive des pays de l'Est devrait permettre de reconsidérer le rôle du Conseil à leur égard; celui-ci pourrait servir de lieu d'accueil et de "transit" pour ces pays, progressivement et en fonction de leur développement respectif.
- Opérer des choix au sein des différentes activités sans pour autant supprimer des domaines d'activités - qui remplissent tous leur fonction. Parallèlement limiter avec plus de rigueur les actions dans le temps.

D exprime son incompréhension devant l'attitude de tiédeur et de démission de certains gouvernements face au Conseil de l'Europe, mais estime qu'il est erroné de vouloir opposer le Conseil à la Communauté.

L'évolution future des relations entre l'AELE et la CEE est importante pour l'avenir du Conseil estime O (qui relève l'absence totale de référence au Conseil dans le discours Delors de janvier), car si celle-ci se développe de telle manière qu'elle s'étende aussi aux problèmes de société, alors que restera-t-il pour le Conseil de l'Europe, à part les Droits de l'Homme? D répond que la question du

rôle futur de l'AELE ne sera certainement pas résolue pour le 22 mars mais que, à son avis, le Conseil de l'Europe demeurera en tout état de cause un instrument privilégié dans certains domaines de coopération où l'AELE ne devrait pas le concurrencer - même si celle-ci développe ses structures.

Message FIPOI pour la construction d'un immeuble pour le HCR/ONU et d'une salle de conférence pour le GATT

Dans le cadre de sa politique du maintien et du renforcement du rôle de Genève en tant que siège d'organisations intergouvernementales et centre de rencontres internationales, le Conseil fédéral a adopté, le 13 février, un message par lequel il sollicite des Chambres fédérales un crédit de 156,5 millions de francs pour un prêt à la FIPOI (Fondation des immeubles pour les organisations internationales) à Genève.

Ce prêt est destiné au financement de la construction :

- a) d'un bâtiment de 121 millions de francs et d'une capacité de quelque 710 places de travail, pour le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'ONU
- b) d'une nouvelle salle de conférence de 400 places adjacente au siège du GATT et dont les coûts sont estimés à 35,5 millions de francs.

Les travaux commenceront en principe en octobre 1989, une fois l'approbation des Chambres obtenue, pour se terminer fin 1992 pour le GATT et fin 1993 pour le HCR/ONU.

assurances directe (non-vie), negociations suisse/ce

en novembre 1988, le conseil des ce a pris la decision de principe de conclure l'accord sur l'assurance non-vie avec la suisse avant le 1er juin 1989, moyennant adaptation prealable du texte de l'accord pour tenir compte des directives adoptees recemment par la communaute dans ce domaine (assistance touristique, assistance juridique, assurance-credit/caution, et certaines dispositions de la directive sur la libre prestation de services).

les 15 et 16 fevrier 1989, le secretaire d'etat blankart a conduit une delegation suisse pour une premiere reunion de negociation, a bruxelles, avec des representants de la commission et des etats membres. la delegation suisse comprenait des representants de l'office feederal des assurances privees, de la direction du droit international public, du bureau de l'integration, de la mission suisse apres des ce, ainsi qu'un expert de la branche en la personne de m. d. zoelly.

le resultat de cette reunion est positif. la communaute a manifeste une claire volonte d'aboutir. on est arrive, d'ores et deja, a un large accord sur la plupart des questions de principe, ainsi que sur plusieurs questions techniques. le principe de l'inclusion dans l'accord de l'assurance-credit/caution et de l'assistance touristique est accepte. cela s'avere egalement possible pour l'assurance-protection juridique, l'office des assurances privees etant dispose a renoncer en suisse a l'obligation de specialisation qui frappe les assureurs pratiquant cette branche, c'est-a-dire a l'interdiction de pratiquer d'autres branches d'assurances. pour prevenir l'assure contre tout conflit d'interet, certaines garanties seront prevues, sans toutefois qu'il soit necessaire de reprendre dans l'accord le detail de la reglementation communautaire en la matiere.

en ce qui concerne la directive libre prestation de services, certains problemes doivent encore etre regles, qui concernent notamment le champ d'application de l'accord.

la prochaine reunion se tiendra les 9 et 10 mars. elle devrait conclure ces negociations et permettre la signature de l'accord dans le delai prevu.

Entretiens entre l'Ambassadeur Jenö Staehelin (SIN), Chef de la Division politique I, et l'Ambassadeur Erich Schmid (S), Directeur politique au Ministère fédéral des Affaires étrangères autrichien, à Berne le 16 février 1989

---

Renouant avec une tradition interrompue pendant quelques années, le Directeur politique autrichien a rendu visite à SIN. Cette visite, qui se place dans la perspective de la prochaine venue à Berne du MAE Mock, a permis d'aborder, en plus des questions bilatérales, les sujets suivants :

#### 1. Coopération européenne

Dans le courant de l'année, probablement avant fin juin, les Autrichiens vont sans doute présenter une demande d'adhésion: ils sont prêts à perdre une partie de leur souveraineté en contre-partie d'une participation au processus décisionnel de la CE. Dans cette perspective les récentes propositions faites par M. Delors sur le futur des relations entre CE et AELE ne les satisfont pas: d'une part elles sont vagues et difficiles à traduire dans la réalité, et d'autre part elles marquent un recul par rapport à la Déclaration de Luxembourg puisqu'il n'y est plus question d'espace économique européen.

Pour les Suisses, les propos de M. Delors représentent un défi auquel les Etats de l'AELE devront répondre avec imagination et fantaisie. En ce qui concerne leur imprécision, le Président de la Commission a lui-même reconnu que ses idées étaient "une feuille blanche qu'il s'agit maintenant de remplir".

#### 2. Coopération politique européenne

Conscients de la finalité politique de la CE, les Autrichiens ont fait une étude comparative de la coopération politique européenne (CPE) et de la politique étrangère autrichienne se basant sur trois données :

- a) Votes à l'ONU: lors de la dernière Assemblée générale sur 136 votes, la CE s'est exprimée en bloc 58 fois (43% des votes). A une exception près les Autrichiens ont voté dans le même sens.
- b) Déclarations politiques de la CE: à part la question du Moyen-Orient, l'Autriche endosse la quasi-totalité des déclarations politiques de la CE.
- c) Démarches et actions politiques de la CE: la plupart de celles-ci concernent les droits de l'homme et dans ce domaine l'Autriche se montre plus active que la CE.

En conclusion, on peut affirmer qu'il y a compatibilité à presque tous les niveaux entre politique extérieure autrichienne et CPE, et que cette dernière, à quelques nuances près, ne pose aucun problème à l'Autriche, sans doute à cause de l'esprit de compromis qui préside à ses travaux.

La Suisse a entrepris une étude similaire (étude interne dans le cadre du groupe de réflexion) qui a montré que les différences provenaient moins du contenu que du nombre des déclarations et de leur ton. Une divergence fondamentale existe au niveau des sanctions.

### 3. Conseil de l'Europe

S relève les effets négatifs pour le Conseil de l'Europe - il est toujours perdant - de sa concurrence avec la Communauté. En plus des droits de l'homme, que personne ne lui conteste, il faut lui trouver d'autres domaines d'activités propres, par exemple au niveau culturel. D'autre part il est impératif d'intensifier les relations entre Assemblée parlementaire et Conseil des Ministres qui, pour l'instant, fonctionnent en parallèle sans réellement collaborer. S propose encore de coordonner les réunions ministérielles spécialisées avec celles de la CE. Il mentionne finalement le peu d'intérêt des grands pays au dialogue politique au sein du Conseil de l'Europe.

SIN n'est pas aussi pessimiste et souligne trois points :

- Il faut développer dans les administrations nationales le réflexe en faveur du Conseil de l'Europe.
- Il faut que ses activités soient utiles à la CE.
- Il faut analyser des possibilités de coopération avec l'Europe de l'Est.

Dans ce domaine, S évoque l'éventualité d'un statut d'observateur pour certains pays de l'Est (Hongrie, Pologne) ainsi que la possibilité pour ceux-ci d'adhérer à des conventions.

#### 4. Autres sujets abordés

\* Opérations de maintien de la paix : les Autrichiens sont avec les Finlandais et les Canadiens les principaux fournisseurs de troupes à l'ONU. Ils soulignent le coût exorbitant des opérations de maintien de la paix.

\* Relations avec les pays de l'Est:

- Hongrie: S donne des informations sur les propos du Président Nemeth lors de sa récente visite à Vienne. Une adhésion de la Hongrie à l'AELE (possibilité mentionnée par le Ministre du Commerce extérieur lors d'un interview) n'est pas à l'ordre du jour. La situation économique s'améliore un peu et l'accroissement du chômage est un signe positif, dans ce sens qu'il signifie que des entreprises non-rentables sont restructurées. Grande intensité des échanges bilatéraux (en 1988, 2,8 millions de Hongrois ont visité l'Autriche).

- Tchécoslovaquie: malgré la répression, S entrevoit les signes d'une évolution (les dirigeants sont sur la défensive, le traitement des manifestants n'a pas été trop brutal).

S est un partisan de l'aide économique aux pays de l'Est: il est impératif d'assister avec des crédits et des



investissements les forces réformatrices. Si une amélioration des conditions de vie n'intervient pas prochainement, on risque fort un retour en arrière. L'Autriche, par rapport à son PNB, est le principal bailleur de fonds de l'Europe de l'Est.

\* Conflits régionaux

- Moyen-Orient : S a récemment accompagné son ministre en Egypte et relève le relatif optimisme de ces derniers. Contrairement aux autres pays arabes, ils envisagent pour la Conférence internationale un double rôle, soit chapeau pour des négociations bilatérales et garantie de l'application d'éventuels accords.

- Irak-Iran: S parle de stabilité négative.

OCDE : Comité des échanges

Le Comité des échanges de l'OCDE s'est réuni les 14 et 15 février 1989 à Paris. Pour remplacer l'Allemand Schomerus élu à la fin de l'année dernière à la tête du CESS, le Comité des échanges s'est donné un nouveau président en la personne de l'Ambassadeur de Pury. C'est la première fois qu'un Suisse préside cet important organe de l'OCDE. Que tous nos postes qui ont suivi cette affaire trouvent ici nos remerciements pour leur précieux concours.

Le Comité des échanges s'est penché principalement sur l'Uruguay-round et la politique commerciale, les nouvelles économies industrialisées et sur les liens entre l'environnement et le commerce.

L'Uruguay-round et la politique commerciale: quelques mois après la revue à moyen terme de Montréal, dont la tenue est jugée par certains, après-coup, comme ayant constitué une erreur, les pays membres de l'OCDE conviennent que l'Uruguay-round doit être remis sur ses rails d'ici avril, date à laquelle le Directeur général du GATT doit, par les consultations dont il a été chargé, "ramener le bateau au port". Les perspectives ne paraissent pas trop mauvaises étant donné surtout qu'autant les Américains que la Communauté se déclarent conscients du fait qu'un échec en avril aurait des conséquences désastreuses sur le Round. Ils sont donc en quelque sorte condamnés à surmonter leur désaccord de Montréal sur l'agriculture. De ce déblocage dépendront, de

l'avis de la plupart des participants, les débloquages sur les trois autres sujets bloqués: Trip's, textiles et sauvegardes. Pour certains, il est vrai, les Trip's (propriété intellectuelle) sont un sujet tout aussi difficile que l'agriculture, alors que les négociations sur les textiles et les sauvegardes seront débloquées si l'on trouve une solution à l'agriculture et aux Trip's.

Le comité des échanges a été saisi de deux papiers du Secrétariat concernant respectivement la réciprocité dans le domaine commercial et les "unfair trade practices". Il s'agit avec les dangers potentiels du régionalisme des deux sujets de préoccupations principaux actuellement à l'examen du Comité. Le fait que le Comité accepte d'approfondir ces thèmes à sa prochaine réunion constitue un progrès puisqu'il démontre la disponibilité des puissances commerçantes principalement visées, c'est-à-dire la CEE et les Etats-Unis, à discuter des aspects internationalement les plus controversés de leur politique commerciale et cela dans une enceinte multilatérale non négociatoire, c'est-à-dire permettant un recul plus grand.

Nouvelles économies industrialisées : le Comité s'est réjoui du succès qu'a représenté la tenue à l'OCDE fin janvier du séminaire avec quatre NEI asiatiques (notre rapport du 10 février 1989). Une communauté d'intérêts a pu être constatée entre les pays membres de l'OCDE et les quatre NEI participants. Dès lors le dialogue doit continuer, dans un premier stade en conservant comme noyau dur les quatre NEI asiatiques. Le Comité se prononce pour que la question commerciale soit traitée dans un avenir rapproché dans le cadre du follow-up du dialogue avec les NEI. Le Comité des échanges préparera l'approfondissement de ce dialogue avec le plus grand soin, car les NEI considérés sont nos alliés dans la défense et le renforcement du système commercial international.

Environnement et commerce : faisant suite à une initiative de la Suède, le Comité a décidé d'entamer une réflexion approfondie sur les liens entre la politique commerciale et la politique de protection de l'environnement. Il s'agira notamment d'examiner si les règles internationales ainsi que les décisions ou recommandations de l'OCDE sont réellement adaptées aux situations actuelles, notamment aux aspects transfrontières de la pollution.

Agriculture : au titre de son rapport 1989 sur le suivi et les perspectives des politiques agricoles, le Secrétariat a rappelé l'importance de ne pas perdre de vue l'aspect global de la réforme des politiques agricoles des pays de l'OCDE telle qu'elle a été définie par la conférence ministérielle de 1987. La pression sur la Suisse et sur le Japon s'est fait sentir une nouvelle fois de la part de plusieurs délégations.

JACOBI.



p.B.58.06.4 - RY/RJ

X

X

Secrétariat pol.

1

wochentx

\*\*\*

Directives politiques hebdomadaires no 5/89 du 17.2.89

Rede von Bundespraesident Jean-Pascal Delamuraz vor dem  
Europaeischen Parlament (EP) vom 15. Februar in Strassburg

Auf Einladung des Parlamentspraesidenten Lord Plumb besuchte der  
Bundespraesident am 15. Februar das EP und hielt eine Rede, worin  
er auch Stellung zur Erklaerung des Kommissionspraesidenten  
Jacques Delors vom 17. Januar bezog. Sie erhalten den vollstaendi-  
gen Text der dem Verhaeltnis der Schweiz zu Europa gewidmeten Rede  
mit naechstem Kurier. Im Sinne einer Sprachregelung nachstehend  
die Stellungnahme des Bundespraesidenten zu Delors' Ausfuehrungen  
ueber die Beziehungen EG/EFTA-Laender:

En consacrant une partie substantielle de son propos à l'évolution  
future de la coopération entre les Communautés et les pays de  
l'AELE, le Président Delors a clairement marqué sa volonté d'assu-  
rer au processus de Luxembourg une dynamique constante. En soi,  
cela constitue déjà une démarche riche de signification politique,  
dont je suis particulièrement heureux de prendre acte. Mais il y a  
plus. Le Président de la Commission a marqué son discours de  
traits qui sont essentiels: force de la réflexion, loyauté de  
l'attitude, souci du réalisme en même temps qu'aptitude à la  
formulation d'idées nouvelles. fort d'un apport de cette qualité,

20.2.89

30.41

Ar EDA  
Telegrammdeutsch:  
2003 Bern

2

Le dialogue qui s'élargit ainsi pour chercher à améliorer les voies et moyens destinés à consolider l'espace économique européen peut être envisagé avec optimisme. Nous sommes, du côté suisse, reconnaissants de recevoir des suggestions aussi constructives. Nous partageons le souci de rendre toujours plus performante, au besoin avec l'appui de dispositifs institutionnels nouveaux si ceux-ci devaient se révéler nécessaires, l'action que la Communauté et les pays de l'AELE ont décidé de poursuivre ensemble. C'est avec à l'esprit cette dimension d'efficacité que nous nous rendrons prochainement à Oslo afin d'examiner avec nos partenaires de l'AELE les nouvelles suggestions du Président de la Commission. Celles-ci constituent, à n'en pas douter, un élément positif dans nos réflexions prospectives. Des réflexions qui seront marquées de notre aptitude à transformer sans cesse nos structures et nos méthodes, et à exorciser les vieux démons de la routine et des idées reçues.

Afin que cet examen en commun de nos mécanismes de coopération puisse se développer dans les temps qui viennent, il est indispensable de poursuivre dans l'intervalle notre travail d'approche par les voies largement pragmatiques de notre programme de travail. Jacobi.

////

Copies : BRF-JAC-RY

NNNN

20-2-89

30 41

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER  
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN  
Presse- und Informationsdienst

Bern, den 20.2.1989

1.A.22.14.7.3.-CB/BMO

Interne Verteilerliste + dipl. Vertretungen

Betrifft: IH 8/89 + DF 5/89

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiterin	Frau Hanselmann	HMG
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Jacobi	JAC
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Kupfer	KU
Protokoll	Botschafter Dayer	DD
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer	RY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg Hr. Fivat	LA FIV
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin Hr. Pedotti	SIN PGF
Dienst Frankophonie	Hr. De DardeI	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg Hr. Blickenstorfer	RUE BLI
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Muheim Minister Erard Minister Gyger	MF ER GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER
Berater für europäische Weltraumzusammenarbeit	Hr. Creola	CRE
Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Hofmann	HOF
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW

Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals Personalsektion	Hr. von Graffenried Hr. Brogini/Hr. Reich	GRP BRO/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe Stellvertr. Direktor	Botschafter Staehelin Hr. Wilhelm	SFR WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland Vizedirektor	Hr. Rädersdorf Hr. Giovannini Hr. Dannecker	RAE GI/ DAR
Informationsdienst Multilaterale Angelegenheiten Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Hr. Beti Hr. Pasquier Frau Schelling R.	BEI PA SGR
Integrationsbüro EDA/EVD	Botschafter Kellenberger	Ke
CH-91	Botschafter Vallon	VAL
Zentralstelle Gute Dienste	Hr. Bill	BH

+ Vertrauliche Umschläge:

- Hr. Lorétan, Bundeshaus-West, W 134
- Seeschiffahrtsamt, Basel
- Botschafter Raymond Probst, Brunnaderstr. 76, Bern  
(durch Chauffeur zugestellt)

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

Abidjan		Panama
Abu Dhabi		Panmunjom
Addis Abeba	Hamburg	Paris (3)
Akkra	Hanoi	Prag
Alger	Harare	Pretoria
Amman	Havanna	Quito
Amsterdam	Helsinki	Rabat
Ankara	Hong Kong	Rio de Janeiro
Antananarive	Houston	Rom
Asuncion	Islamabad	San Francisco
Athen	Istanbul	San José
Atlanta	Jakarta	Santiago de Chile
Bagdad	Johannesburg	Sao Paulo
Bangkok	Kairo	Singapur
Barcelona	Karachi	Sofia
Beijing	Khartoum	Stockholm
Beirut	Kigali	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kinshasa	Stuttgart
Berlin/BRD	Kopenhagen	Seoul
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Sydney
Bogota	Kuwait	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lagos	Tel-Aviv
Bonn	La Paz	Tokio
Bordeaux	Lima	Toronto
Brasilia	Lissabon	Tripolis
Brüssel+Mission	London	Tunis
Budapest	Los Angeles	Vancouver
Buenos Aires	Luanda	Warschau
Bukarest	Luxembourg	Washington
Canberra	Lyon	Wellington
Caracas	Madrid	Wien
Chicago	Mailand	Yaoundé
Colombo	Manchester	Zagreb
Conakry	Manila	Riad
Dakar	Maputo	
Damaskus	Marseille	
Dar es Salaam	Melbourne	
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste